

LE

STÉNOGRAPHE CANADIEN

REVUE LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE.

Publié avec l'autorisation de M. Duployé.

Paraissant le premier de chaque mois.

ABRÉGER LES TRAVAUX. C'EST PROLONGER LA VIE.

VOL. III

MONTRÉAL, 1^{ER} MARS 1891.

No 1

LE HOCHET

Parmi les bagues d'or que le soleil irise,
Les colliers d'ambre fin, les perles et les croix,
Un hochet, mi-éché sous ses rubans étroits,
Gît dans le vieux coffret tendu de moire grise.

Sur les grelots, l'acantho erre en légère frise,
Arroulit en festons l'argent aux reflets frois,
Contourne l'anneau frêle et sertit nar endroits
L'ivoire ciselé qu'une jeune main brise.

Trop vite ce bijou fait place à d'autres jeux.
L'enfant grandit. Plus tard, l'avenir nageux,
A se hâter encore en chemin le convie.

Bientôt il tonche au but vers lequel il marchait ;
Mais c'est en vain qu'il pose aux trois sentils de la vie,
Rien ne change : il lui faut à tout âge un hochet.

Miss E. HURTON.

Nous avons remarqué avec plaisir que le "Journal des Sténographes" de Paris, qui ne doit pourtant pas regretter son passé, a rajeuni, c'est le mot. Il a toujours le même nombre de pages, mais on a réduit quelque peu son format. Ce qui, avec un couvert illustré à deux couleurs, lui donne une très belle apparence.

Nous recommandons à nos lecteurs L'ÉTUDIANT revue mensuel e délicate à la classe studieuse (jeunes et vieux), sous la direction de F. A. Baillargé. Père, Joliette, Canada.

Annonces : une insertion, 10 centins ; à termes, conditions libérales.

Abonnement : 50 centins par année.

A NOS ABONNÉS

Dans l'espoir d'être agréable à nos abonnés, nous avons passé un traité avec une artiste parisienne de talent pour leur donner un gage de satisfaction personnelle et peu ordinaire, consistant en la peinture à l'huile gratuite, d'un splendide portrait agrandi.

Nous ne laissons à la charge de nos abonnés que les menus frais d'agrandissement et de transport.

Pour recevoir cette jolie prime, il suffira de nous demander le "bon" que nous délivrerons gratuitement à tout abonné ancien et nouveau et de l'envoyer avec la photographie-modèle à Mme R. de Nieudau, artiste-peintre, 12, rue Doudeauville, à Paris, qui renseignera sur l'exécution et les menus frais qui sont variables et facultatifs.

Ces peintures inaltérables, exécutées avec soin sur un panneau en bois, sont d'une fidélité irréprochable, et nous sommes heureux de les mettre gratuitement à la disposition de tous nos abonnés.

TROISIÈME ANNÉE

Le STÉNOGRAPHE CANADIEN entre aujourd'hui dans sa troisième année et nous en prenons occasion pour remercier bien cordialement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, nous ont encouragé.

Il nous fait plaisir d'annoncer que M. Marcel Gabard, sténographe duployen, fait maintenant partie de l'administration de notre journal. La part de travail qu'il va apporter nous sera d'un précieux secours, pour les améliorations que nous avons décidé de faire. En effet, dans quelque temps, le STÉNOGRAPHE CANADIEN reprendra ses leçons de sténographie et sera d'un intérêt tout particulier pour les jeunes gens et surtout pour les écoliers, qui pourront, comme plusieurs l'ont fait déjà, apprendre en s'amusant l'art si utile de la sténographie.

Nous profitons aussi de l'occasion pour rappeler encore une fois à un certain nombre de nos abonnés qu'il ne suffit pas de lire le STÉNOGRAPHE pour nous encourager, mais que l'envoi du prix de l'abonnement échu est l'encouragement le plus utile au succès de notre journal.

LES FEMMES STÉNOGRAPHE

Le "Journal des Sténographes" a reproduit en entier, le 19 janvier dernier, l'article publié par le "Monde" de Montréal en réponse au nôtre du 1^{er} décembre au sujet de l'admission des femmes à sténographier dans les cours de justice. Le confrère parisien se rangeait du côté du "Monde", mais il comptait sur un nouvel article de nous et il prometait de le reproduire. Il a tenu sa promesse et nous sommes flattés de l'attention qu'il nous porte.

Le "Journal des Sténographes" ajoute, en commentaires :

"Comme les lecteurs du "Journal des Sténographes" le constatent, le "Sténographe Canadien" n'est pas opposé comme on aurait pu le croire à l'introduction des femmes sténographes dans les administrations en général, mais simplement dans les cours de justice, trouvant que leur place n'est pas entre les juges et les avocats. Il y a là une question d'appréciation sur laquelle nous ne voulons pas nous prononcer, laissant à chacun le soin de la trancher."

Nous aimerions pourtant connaître l'opinion d'un aussi vieux confrère sur une question aussi importante. Cette question peut paraître délicate en France, mais ici il y a un point capital qui la fait vite trancher, quoi qu'en dise le "Monde" : c'est la morale.

Nous avons pour nous appuyer l'opinion des membres du clergé et d'un grand nombre de laïques.